

ABONNEMENT

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

Un An en Ville \$ 4.00

Un An par la Poste . . . \$ 8.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

12eme. ANNEE Noj 227

OTTAWA, MERCREDI 28 OCTOBRE 1891

LE NUMERO 3: CENTS

L'ENCYCLIQUE

"RERUM NOVARUM"

L'ACTION DE L'ETAT

Sur la question, quelle part revient à faire au pouvoir civil? Dans l'ordre temporel, il existe pour promouvoir le bien public et privé. Or comment une nation devient elle prospère? Elle le devient par le régime de la religion et de la justice, par le grand nombre de bonnes familles, par la modicité des impôts, la répartition équitable des charges publiques, par le progrès du commerce et de l'industrie, par une agriculture toujours florissante. L'Etat est dans son rôle, en favorisant de tout son pouvoir ces sources abondantes de bien-être pour tous, et de la sorte il peut beaucoup pour soulager et prévenir l'ensemble de toutes les misères.

Envers les pauvres, l'Etat doit avoir une sollicitude particulière: ils sont citoyens au même titre que les riches; ils sont, comme eux, les membres vivants du corps social; même ils sont le grand nombre, et par suite, ils ont tous droit à ce que l'Etat prenne en main, leurs plus chers intérêts.

Sans doute, dans une société organisée, il faut des hommes qui gouvernent, fassent des lois, rendent la justice, administrent les affaires en temps de paix et de guerre. Ces hommes, chargés des intérêts communs, ont droit au premier rang dans la société. Après eux, viennent les hommes qui s'occupent des diverses industries privées. — Mais en tout, le travail a sa grande place. La société a besoin d'une certaine abondance de biens; ils sont nécessaires à l'exercice de la vertu, au dire même de la philosophie chrétienne. Or, d'où viennent ces biens? C'est le travail de l'ouvrier qui en est le canal unique, le travail des champs ou de l'usine; du travail procède toute la richesse des nations.

Donc l'équité le demande: l'Etat doit se préoccuper grandement du sort des travailleurs, songer à ce qu'ils aient leur part convenable de tous ces biens que leurs mains produisent à tous, veiller à ce qu'ils puissent vivre avec moins de privations et de peines, soit pour l'habitation et le vêtement, soit pour la santé et pour la nourriture. L'Etat doit favoriser tout ce qui est propre à améliorer le sort des travailleurs. Ce sera à l'avantage de tous; car il importe souverainement aux nations de ne pas laisser continuellement exposés aux horreurs de la misère, des hommes qui leur apportent les biens les plus indispensables.

Le gouvernement a mission de protéger la communauté et de protéger le salut public est la loi suprême et la raison même du pouvoir. Il vient de Dieu et c'est une participation à son autorité souveraine: à son imitation, il doit être exercé en faveur de tous. Or, pour sauvegarder à chacun ses droits, l'Etat doit particulièrement s'occuper des indigents et des faibles. La classe riche se fait un rempart avec ses richesses; à moins de protection; la classe indigente doit être protégée davantage, n'ayant pas les mêmes ressources pour se défendre et se mettre elle-même à couvert contre les injustices.

A d'autres égards, voici quelques devoirs particuliers de l'Etat: en cas de troubles, il lui incombe de faire respecter la propriété, d'empêcher les pillages et les violences, de contenir les masses dans le devoir et de mettre en frein aux agissements des meneurs. Les grèves: elles sont dangereuses, c'est évident; elles sont funestes à tous, c'est un fait palpable: elles sont un fléau public. L'Etat doit y porter un remède, ou plutôt prévenir ce mal par des lois sages, propres à écarter les justes motifs de conflit entre patrons et ouvriers.

Sous un autre aspect, l'Etat doit protéger les intérêts du corps et de l'âme: ceux de l'âme d'abord, surtout en maintenant le repos du jour du Seigneur. La vie du corps n'est pas le but de notre existence, c'est la vie de l'âme. C'est l'âme qui est faite à l'image et à la ressemblance

de Dieu, c'est elle qui possède le et a reçu du Créateur la souveraineté sur la nature inférieure, souveraineté qui embrasse et la terre et les mers, selon ces paroles de la Genèse: "Remplissez l'univers et assujettissez-le: le dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur les animaux qui marchent sur la terre."

Quant à l'âme, nous sommes égaux; riches et pauvres, maîtres et serviteurs, princes et sujets, "nous n'avons tous qu'un seul Seigneur." Et il n'est permis à personne de livrer son âme à l'asservissement; il doit garder toute liberté de se perfectionner et de se porter vers Dieu. A cet égard, il faut au travailleur un temps de repos et cessation de travail au jour du Seigneur. Ce repos ne doit pas se conserver en oisiveté stérile, — encore moins, être employé au vice — à dissiper le salaire: il doit être sanctifié par la religion, et ne pas se borner à délivrer l'homme pour un moment de ses labours quotidiens et des soucis de la vie, mais l'élever aux grandes pensées du ciel et l'inviter à rendre à Dieu un juste tribut d'adoration et d'hommages.

Tel est le but de ce repos du 7e jour, repos dont le Créateur même a donné l'exemple, et dont il a fait un article fondamental de sa loi immortelle. Quant au corps, l'Etat doit veiller à ce que l'ouvrier soit traité comme il convient à un homme et non comme une machine à production; qu'on ne l'accable pas sous le poids d'un labeur écrasant; qu'il ait chaque jour le temps de repos nécessaire et que les heures de travail ne se prolongent pas à l'excès, qu'on n'exige pas du faible un ouvrage qui demande un bras fort, que l'atelier ne s'échauffe pas, que l'usine n'étouffe pas chez l'enfant le développement physique et moral.

Le salaire convenu doit être exactement payé; et le salaire à recevoir doit être suffisant pour faire subsister, avec sa famille, l'ouvrier sobre et modeste, selon ces paroles de notre Créateur même: "Ton pain te vientra moyennant la sueur de ton front."

Les difficultés surgissant pour la fixation du salaire, pourraient être diminuées par des syndicats, appuyés au besoin par le gouvernement. Bien d'autres difficultés de même nature sont à régler par le même expédient.

L'ouvrier, gagnant un bon salaire, fera son devoir et agira prudemment en faisant des économies et cherchant à acquiescer une propriété. Multiplier les propriétés, c'est assurer le respect de la propriété, et à mener une répartition plus équitable des biens.

La violence des révolutions politiques a divisé le corps social en deux classes et a creusé entre elles un immense abîme. D'une part la toute puissance dans l'opulence: une faction, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détournant le cours des richesses et en fait affluer vers elle toutes les sources; faction d'ailleurs tenant en main plus d'un ressort de l'administration publique. D'autre, la faiblesse dans l'indigence; une multitude d'âmes détrempées, toujours prête à désordre. Eh bien! qu'on stimule l'industrielle activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol, et l'on verra se combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère, et s'opérer le rapprochement des deux classes. En outre la terre produira toutes choses en plus grande abondance. Car l'homme est ainsi fait: "pensé de travailler sur un fond qui est à lui, à attacher tout son cœur à une terre qu'il a cultivée lui-même, qui lui promet, à lui et à ses siens, et le strict nécessaire et une certaine aisance. Et nul qui ne voie les heureux effets de ce redoublement d'activité sur la fécondité de la terre et sur la richesse des nations." (Textuel)

Pour que ces avantages deviennent des réalités, que l'Etat modère les impôts et ne les augmente pas sans mesure, comme si tout lui appartenait. Le droit de propriété individuelle vient de la nature et non des lois humaines: l'autorité publique ne peut l'abolir, même indirectement.

COURRIER DE PARIS

(De notre correspondant particulier)

Pour qui aime les côtés pratiques de l'existence, les Anglais sont toujours un sujet d'admiration plein de profits et d'enseignements. Sa rappelle-t-on encore les défilés de l'Angleterre et du Portugal: tous les ennemis, toutes les craintes qu'avait suscitées certaine prétention de l'Angleterre à laquelle l'infortuné Portugal avait été obligé de céder? A-t-on encore souvenir des querelles de la Compagnie du Mozambique et de la Compagnie anglaise du Sud de l'Afrique qui n'avaient pas peu contribué à prolonger le conflit heureusement aplani entre le Portugal et la Grande Bretagne? On en a tant et tant parlé, qu'il est impossible que le public ait oublié tout ce qui l'émotionnait l'an dernier.

Eh bien! voilà ce que font les Anglais: le 4 juin, l'entente a été définitivement conclue avec le Portugal (il n'y a donc pas quatre mois que les territoires cédés à l'Angleterre ont passé dans leurs mains). La fameuse convention fixait un certain délai pour la construction d'un chemin de fer entre la côte Orientale et le Maricanal. Passé ce délai, les Portugais renouaient à la construction, et ce droit passait à l'Angleterre. Nos voisins n'ont pas perdu de temps: ils ont entamé des négociations avec la Compagnie du Mozambique, et le jour même où le délai expirait, une Société était fondée à Londres sous la présidence de M. Van Laon, et les ouvriers plantaient les premiers piquets en Afrique "pour pouvoir prouver que les travaux étaient commencés d'une façon effective". Le tour était joué: l'affaire très bonne était tombée entre des mains anglaises — voire entre des mains ducales, puisque le duc de Fife est dans l'affaire (naturellement) et que c'est le duc de Malborough qui a mené les négociations. Il est extraordinaire, soit dit en passant, combien les dots et pairs d'Angleterre aiment à lancer des affaires à ce moment.

Ce qu'il y a de plus joli, c'est que la Compagnie n'a pas seulement pris le terrain nécessaire à la construction de la ligne, mais qu'elle s'est emparée des terrains qui l'entourent, sous prétexte de travaux d'art à construire et qu'elle s'empresse de bâtir des petits fortins sous prétexte de défendre les susdits travaux d'art projetés. Comme le roi de Portugal a signé et approuvé tout ce qui a été fait, comme le Portugal n'avait que cela à faire, étant donné le caractère qu'avait pris le différend avec l'Angleterre, les gens non intéressés seraient bien bêtes de s'échauffer et de crier à l'immoralité des procédés anglais.

Mais voit-on ce qui serait advenu si le différend était survenu avec la France? Voit-on les difficultés sans nombre, les lenteurs sans fin qu'on aurait pu faire naître? Devine-t-on ce qu'il aurait fallu de temps pour constituer une Société et pour commencer des travaux en Afrique? Quand on voit ce qu'il faut de temps pour mener à bien le repavage d'une rue! Enfin, croit-on qu'il se serait trouvé des gens d'une haute situation mondaine pour se mettre à la tête du mouvement? On me dira c'est une singulière idée que de faire de pareilles réflexions, quand on a à parler d'un fait aussi banal et aussi peu important en lui-même que la mise en exploitation d'un ligne de chemin de fer dans le Mozambique! Rien n'est plus vrai. Mais cependant, puisqu'il a été décidé que nous sommes un peuple colonisateur, puisqu'il a été décidé que nous devons tout comme les autres prendre notre part de tous les continents noirs, jaunes et autres que l'on met en coupe réglée, on est bien en droit de se demander, si nous avons les qualités et les défauts nécessaires pour ce genre de distractions coûteuses! Et quand on voit ce qui se passe à l'heure qu'il est, aux portes mêmes de colonies que nous possédons depuis plus d'un demi siècle, il est vraiment permis de dire que nous ne sommes pas moralement outillés comme nos voisins les Anglais.

— Le comble des manifestations franco russes. Une bonne de restaurant parisien verse un liquide quelconque sur le dos d'un consommateur, qui se retourne avec force récriminations. Oh! monsieur, dit elle, ne vous fâchez pas; ça s'écoule!... A ce mot, tous les convives se lèvent frémissants et entonnent l'hymne russe.

— L'esprit d'autorité: M. Casimir Bonjour, candidat à l'Académie, se présente un jour pour faire sa visite chez un des Quarante. Un femme de chambre vient lui ouvrir la porte: — Votre nom, monsieur? dit elle. Le candidat répond avec son plus gracieux sourire: — Bonjour.

Flattée de cette politesse, la jeune fille répond: — Bonjour, monsieur; voulez vous me dire votre nom? — Je vous dis: Bonjour. — Et moi aussi, bonjour, monsieur; qui fait il que j'annonce? — Eh! bonjour, c'est mon nom! La camériste comprit alors qu'elle lui avait dit: bonjour, monsieur, et il faut dire: monsieur Bonjour.

— D. CHARITARI, cette affreuse comédie: Il s'agit d'un pauvre diable, anémique, sauvé par une dévouée garde malade. L'admirable femme s'installe auprès de ce homme qui n'avait plus que le souffle, le assigne jour et nuit et parvient à l'arracher à la mort. Quel drôle de traitement!

— Quelqu'un fait remarquer combien la stabilité ministérielle a fait de progrès en France. — Voyez, dit il, le cabinet est déjà là depuis plus de deux ans. — En effet, riposte Boreau, c'est bien ce qu'on peut appeler un cabinet particulier!

DEUX POINTS DELICATS

Paris, octobre 1891.

Il y a deux points très délicats dans la politique européenne: l'Alsace Lorraine et la loi des garanties. La Bulgarie et l'occupation de l'Egypte sont fort embarrassantes; mais, en face de l'Alsace et de Rome, ce ne sont plus que des difficultés de second ordre.

La France est suspecte, à Rome, parce qu'on l'accuse de vouloir détruire l'Unité italienne en restaurant l'autorité temporelle du pape; en Allemagne, parce qu'on lui attribue l'arrière pensée de reconquérir l'Alsace Lorraine.

Elle est si éloignée, dans son immense majorité, de souhaiter la résurrection du pouvoir temporel, qu'elle ne prend pas la peine de s'en défendre. Le catholicisme est certainement très vivant dans la population française; mais la domination des curés y a toujours été redoutée et détestée, non seulement sous la République, mais sous tous les régimes. La France de Philippe Auguste n'était pas plus clérical que la France républicaine. Saint Louis, quoique croisé et canonisé, n'était pas clérical. Louis XIV a fait les dragonnades par politique plutôt que par religion; et il a fait aussi la déclaration de 1682, qui subordonne très évidemment la religion à la politique. Cette déclaration a ouvert la voie à la constitution civile du clergé et au Concordat de 1802. Toutes les fois que le clergé a touché aux affaires temporelles, il a provoqué une réaction violente. Nous sommes dans une de ces périodes de réaction; et pendant que les libéraux de France se plaignent de cette réaction et la déclarent hors de proportion avec l'agression qui l'a motivée, il nous paraît surprenant d'entendre M. Crispien et ses amis affirmer que le pape conspire avec nos pénétrés pour rétablir le royaume pontifical. Get état d'esprit, qui nous paraît si bizarre et qui contraste si étrangement avec ce qui se passe chaque jour sous nos yeux, existe cependant au delà des mers; et, quand nous n'en aurions pas d'autres preuves, il suffirait de relire les discours prononcés à Nice par nos amis italiens devant la statue de Garibaldi.

Il y a sans doute, dans certaines couches de la population de l'Allemagne du Nord, une amitié violente contre "l'ennemi héréditaire". Cependant la majorité du pays allemand désire le maintien de la paix. La paix est aussi le vœu des hommes politiques les plus sensés et les plus influents. Ils comprennent pour la plupart la faute commise en 1870 par la mutilation du territoire français. Ils se plaignent très haut de la France qui, disent ils, ne sait pas se résigner; mais au fond, cette absence de résignation est loin de les surprendre. Ils savent combien sont étroites les liens qui nous unissent aux provinces perdues. Quant même nous descendrions jusqu'à jouer la comédie du renouveau, ils n'en seraient pas les dupes.

Nous n'avons pas joué de comédie; nous n'avons pas caché nos douleurs. Nous nous avons eu la sagesse de comprendre que la guerre était impossible et que, fût elle possible, elle était dans l'incertitude, que ce serait folie de l'entreprendre. Il n'est pas exagéré de dire que cette claire compréhension de la réalité, et cet effort fait sur nous mêmes, ne nous honorent pas moins et n'ont pas moins contribué à notre relèvement que les prodiges accomplis pour l'organisation des finances, du travail et de l'armée. Les électeurs, les Chambres, les gouvernements qui se succèdent multiplient les fautes dans la politique extérieure; mais la politique extérieure est toujours pacifique, maîtresse d'elle même, sensible à elle même. Ce n'est jamais de nous, c'est toujours du dehors que sont venues les questions troublantes, et c'est nous presque toujours qui avons trouvé et appliqué le remède.

Plus les gouvernements se montrent sages, et plus éclate la folie de ceux qui, par des provocations isolées et ces cris de guerre intempestifs, offrent à nos adversaires des

DEUX POINTS DELICATS

Paris, octobre 1891.

Il y a deux points très délicats dans la politique européenne: l'Alsace Lorraine et la loi des garanties. La Bulgarie et l'occupation de l'Egypte sont fort embarrassantes; mais, en face de l'Alsace et de Rome, ce ne sont plus que des difficultés de second ordre.

La France est suspecte, à Rome, parce qu'on l'accuse de vouloir détruire l'Unité italienne en restaurant l'autorité temporelle du pape; en Allemagne, parce qu'on lui attribue l'arrière pensée de reconquérir l'Alsace Lorraine.

Elle est si éloignée, dans son immense majorité, de souhaiter la résurrection du pouvoir temporel, qu'elle ne prend pas la peine de s'en défendre. Le catholicisme est certainement très vivant dans la population française; mais la domination des curés y a toujours été redoutée et détestée, non seulement sous la République, mais sous tous les régimes. La France de Philippe Auguste n'était pas plus clérical que la France républicaine. Saint Louis, quoique croisé et canonisé, n'était pas clérical. Louis XIV a fait les dragonnades par politique plutôt que par religion; et il a fait aussi la déclaration de 1682, qui subordonne très évidemment la religion à la politique. Cette déclaration a ouvert la voie à la constitution civile du clergé et au Concordat de 1802. Toutes les fois que le clergé a touché aux affaires temporelles, il a provoqué une réaction violente. Nous sommes dans une de ces périodes de réaction; et pendant que les libéraux de France se plaignent de cette réaction et la déclarent hors de proportion avec l'agression qui l'a motivée, il nous paraît surprenant d'entendre M. Crispien et ses amis affirmer que le pape conspire avec nos pénétrés pour rétablir le royaume pontifical. Get état d'esprit, qui nous paraît si bizarre et qui contraste si étrangement avec ce qui se passe chaque jour sous nos yeux, existe cependant au delà des mers; et, quand nous n'en aurions pas d'autres preuves, il suffirait de relire les discours prononcés à Nice par nos amis italiens devant la statue de Garibaldi.

Il y a sans doute, dans certaines couches de la population de l'Allemagne du Nord, une amitié violente contre "l'ennemi héréditaire". Cependant la majorité du pays allemand désire le maintien de la paix. La paix est aussi le vœu des hommes politiques les plus sensés et les plus influents. Ils comprennent pour la plupart la faute commise en 1870 par la mutilation du territoire français. Ils se plaignent très haut de la France qui, disent ils, ne sait pas se résigner; mais au fond, cette absence de résignation est loin de les surprendre. Ils savent combien sont étroites les liens qui nous unissent aux provinces perdues. Quant même nous descendrions jusqu'à jouer la comédie du renouveau, ils n'en seraient pas les dupes.

Nous n'avons pas joué de comédie; nous n'avons pas caché nos douleurs. Nous nous avons eu la sagesse de comprendre que la guerre était impossible et que, fût elle possible, elle était dans l'incertitude, que ce serait folie de l'entreprendre. Il n'est pas exagéré de dire que cette claire compréhension de la réalité, et cet effort fait sur nous mêmes, ne nous honorent pas moins et n'ont pas moins contribué à notre relèvement que les prodiges accomplis pour l'organisation des finances, du travail et de l'armée. Les électeurs, les Chambres, les gouvernements qui se succèdent multiplient les fautes dans la politique extérieure; mais la politique extérieure est toujours pacifique, maîtresse d'elle même, sensible à elle même. Ce n'est jamais de nous, c'est toujours du dehors que sont venues les questions troublantes, et c'est nous presque toujours qui avons trouvé et appliqué le remède.

Plus les gouvernements se montrent sages, et plus éclate la folie de ceux qui, par des provocations isolées et ces cris de guerre intempestifs, offrent à nos adversaires des

DEUX POINTS DELICATS

Paris, octobre 1891.

Il y a deux points très délicats dans la politique européenne: l'Alsace Lorraine et la loi des garanties. La Bulgarie et l'occupation de l'Egypte sont fort embarrassantes; mais, en face de l'Alsace et de Rome, ce ne sont plus que des difficultés de second ordre.

La France est suspecte, à Rome, parce qu'on l'accuse de vouloir détruire l'Unité italienne en restaurant l'autorité temporelle du pape; en Allemagne, parce qu'on lui attribue l'arrière pensée de reconquérir l'Alsace Lorraine.

Elle est si éloignée, dans son immense majorité, de souhaiter la résurrection du pouvoir temporel, qu'elle ne prend pas la peine de s'en défendre. Le catholicisme est certainement très vivant dans la population française; mais la domination des curés y a toujours été redoutée et détestée, non seulement sous la République, mais sous tous les régimes. La France de Philippe Auguste n'était pas plus clérical que la France républicaine. Saint Louis, quoique croisé et canonisé, n'était pas clérical. Louis XIV a fait les dragonnades par politique plutôt que par religion; et il a fait aussi la déclaration de 1682, qui subordonne très évidemment la religion à la politique. Cette déclaration a ouvert la voie à la constitution civile du clergé et au Concordat de 1802. Toutes les fois que le clergé a touché aux affaires temporelles, il a provoqué une réaction violente. Nous sommes dans une de ces périodes de réaction; et pendant que les libéraux de France se plaignent de cette réaction et la déclarent hors de proportion avec l'agression qui l'a motivée, il nous paraît surprenant d'entendre M. Crispien et ses amis affirmer que le pape conspire avec nos pénétrés pour rétablir le royaume pontifical. Get état d'esprit, qui nous paraît si bizarre et qui contraste si étrangement avec ce qui se passe chaque jour sous nos yeux, existe cependant au delà des mers; et, quand nous n'en aurions pas d'autres preuves, il suffirait de relire les discours prononcés à Nice par nos amis italiens devant la statue de Garibaldi.

Il y a sans doute, dans certaines couches de la population de l'Allemagne du Nord, une amitié violente contre "l'ennemi héréditaire". Cependant la majorité du pays allemand désire le maintien de la paix. La paix est aussi le vœu des hommes politiques les plus sensés et les plus influents. Ils comprennent pour la plupart la faute commise en 1870 par la mutilation du territoire français. Ils se plaignent très haut de la France qui, disent ils, ne sait pas se résigner; mais au fond, cette absence de résignation est loin de les surprendre. Ils savent combien sont étroites les liens qui nous unissent aux provinces perdues. Quant même nous descendrions jusqu'à jouer la comédie du renouveau, ils n'en seraient pas les dupes.

Nous n'avons pas joué de comédie; nous n'avons pas caché nos douleurs. Nous nous avons eu la sagesse de comprendre que la guerre était impossible et que, fût elle possible, elle était dans l'incertitude, que ce serait folie de l'entreprendre. Il n'est pas exagéré de dire que cette claire compréhension de la réalité, et cet effort fait sur nous mêmes, ne nous honorent pas moins et n'ont pas moins contribué à notre relèvement que les prodiges accomplis pour l'organisation des finances, du travail et de l'armée. Les électeurs, les Chambres, les gouvernements qui se succèdent multiplient les fautes dans la politique extérieure; mais la politique extérieure est toujours pacifique, maîtresse d'elle même, sensible à elle même. Ce n'est jamais de nous, c'est toujours du dehors que sont venues les questions troublantes, et c'est nous presque toujours qui avons trouvé et appliqué le remède.

Plus les gouvernements se montrent sages, et plus éclate la folie de ceux qui, par des provocations isolées et ces cris de guerre intempestifs, offrent à nos adversaires des

LA VALLÉE DE L'OTTAWA

Edition Hebdomadaire du Journal

LE CANADA

ABONNEMENT

Un An en Ville \$ 8.00

Un An par la Poste . . . 1.00

LE NUMERO 3: CENTS

pendre il vaudrait mieux les pendre, car quel profit peut on attendre d'un vache qui a passé l'hiver et le printemps dans un pareil purgatoire.

De plus durant 10 à 12 heures, c'est à dire la moitié de la journée, ou durant la moitié de la saison d'hiver, ces animaux qui devraient augmenter les profits du fermier en accumulant la quantité des engrais (la mine inépuisable du fermier), jettent ici et là les fumiers qui sont perdus, gaspillés, et même occasionnent des maladies contagieuses, sans parler des autres inconvénients.

Ainsi, pour ne pas tenir ses animaux à l'étable et sauver ainsi les engrais, le fermier perd ainsi la moitié de ses engrais et par conséquent de ses profits, et voyant qu'il ne réussit pas à tenir sa terre en bonne condition, à récolter des moissons abondantes, il critique, il se décourage et même il fait affront à la plus noble des professions, à l'agriculture, en l'abandonnant tout à fait. On entend parler les habitants et dire que la ferme ne paie pas. Non, certainement, avec le système de gaspillage et d'extravagances nées, l'agriculture ne paie pas et ne paiera jamais. Inutile de cultiver une terre sans engrais, c'est y perdre son temps. Il faut donc viser à conserver tous les fumiers, de les augmenter et mieux utiliser les ressources, qui sont le pouvoir améliorer la condition du fermier et le compenser pour ses travaux.

Mon expérience m'a appris que les animaux du fermier qui les tient à l'étable 32 heures par jour, ne lui dépassent pas plus que les deux tiers du fourrage requis avec le système contraire.

Donc un fermier avec la même quantité de fourrage, en suivant ce système peut hiverner un tiers de plus d'animaux, tripler sa quantité de fumier et de plus ses animaux arrivent au printemps vigoureux et robustes. Il aura aussi économisé son foin, ses pailles, son avoine, à moins qu'il tienne une ferme modèle et produise des bestiaux qui commandent un grand prix sur le marché, il pourra les vendre pour lui aider à se maintenir dans l'aisance et la prospérité.

AMT.

AMT.

DIX LIVRES EN DEUX SEMAINES QU'EN PENSEZ-VOUS?

EMULSION SCOTT

W. BAKER & Co's Breakfast Cocoa

Pas de Chimiques

W. BAKER & Co. Dorchester, Mass.

PLUS D'ASTHME

Plus d'asthme

RIERES.

de Robes et Maestres

de Pluches.

JOHN MURPHY & CIE

SOIES! SOIES!

al a Bon Marche.

ches de Couleur I

Murphy & Cie.

8 neu Sparks.

ERT,

ures.

atrice,

ces vêtements, je

essait le mystérieux

revoir monsieur?

s'éloigna, tandis

Continuât

MELLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LE CANADA

Journal Quotidien du soir
LA VALLEE DE L'OTTAWA
journal hebdomadaire à 16 pages
BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

Mercredi 28 Octobre 1891
ECHOS DU JOUR

L'hon. M. Laurier est à Montréal.
M. Chapleau est parti hier après-midi pour Montréal.

Les avis reçus de Damas portent que le 20 octobre, il y a eu en cette ville trente cas de choléra et quatre décès.

Une députation de marchands de bois s'est rendue hier après-midi auprès du premier ministre pour qu'un portefeuille soit accordé à l'hon. Peter White.

Le télégraphe a déjà annoncé à tous les journaux à la Nouvelle-Écosse que M. Abbott est devenu l'organe de M. Laurier.

Une dépêche de Barcelone dit que les anarchistes résolvent en cette ville de se préparer à célébrer dignement l'anniversaire de l'exécution des anarchistes de Chicago.

Les élections au Brésil ont occasionné des émeutes à Corvoia et à Tucuman. La police a dû faire feu sur les émeutiers; il y a eu beaucoup de tués et de blessés.

La GAZETTE DE MONTREAL annonce que l'usine à sucre de Berthier marchera l'année prochaine et que les cultivateurs peuvent en toute sûreté, dès cet automne, préparer leurs terrains pour la culture de la betterave.

On a arrêté à Berlin un nommé Scholze, un employé sans place pour le moment, qui s'est fait passer pour le comte de Hohenhausen, et qui a été arrêté par la police.

On a mandé de Melbourne, Au travail, qu'un projet de loi sera soumis bientôt au parlement de cette colonie, pour autoriser un emprunt de \$50,000,000. Cet emprunt énorme est consacré à la construction des chemins de fer et autres travaux publics. Le taux maximum de l'intérêt que le gouvernement s'engage à payer est de 4 pour cent.

La GAZETTE DE MONTREAL annonce ce matin, que LE CANADA s'est ouvert mardi de bon soir, en faveur du parti de M. Laurier et plait le chef libéral de cette nouvelle acquisition. La Gazette peut être certains d'une chose: c'est que LE CANADA ne coulera pas aussi cher que M. Laurier qui l'influence nulle de la GAZETTE a coûté à Sir John A. Macdonald.

M. Tarte, présentement à Montréal, a envoyé au CANADA un article sur la situation politique à Ottawa. Ceci est un fait relatif à la démission de M. Chapleau.

Conservateurs et libéraux ont d'avis qu'il n'est pas possible à Ontario de donner son vote, dans le choix des ministres de la province de Québec.

Jamais nous nous sommes occupés de nos voisins.

La GAZETTE DE MONTREAL qui suit nécessairement l'influence d'Ontario en son rédacteur en chef est, fera sans doute la lutte avec le MONDE A M. Chapleau et à ses amis.

Son article de ce matin est un tissu de faussetés à l'endroit de M. Tarte.

Il y a lieu de s'attendre, à de graves mouvements politiques d'ici peu. En tous cas, il ne faut pas que la GAZETTE DE MONTREAL et l'EMPIRE, s'imaginent qu'ils vont faire à eux seuls la pluie et le beau temps. Les conservateurs français ne prendront pas d'eux leur mot d'ordre.

La PRESSE de ce soir publie un article qui a fait sensation. Elle déclare qu'il est temps de savoir si la récompense appartient à ceux qui vivent des luites des autres. Elle dénonce les intrigues qui se sont faites en haut et en bas. Nous avons les yeux ouverts, dit-elle.

Les vestibules des principaux hôtels sont remplis de gens discutant la situation. On parle d'élections générales. M. Chapleau n'avait donc à personne connaissance de ses intentions, et sa résolution a pris ses amis par surprise.

Le gouvernement des Etats-Unis, par l'intermédiaire de son ministre au Chili, M. Egan, a demandé officiellement au gouvernement chilien réparation pour les attaques, dont plusieurs matelots du croiseur américain BALTIMORE ont été récemment l'objet à Valparaiso. La demande du ministre des Etats-Unis s'adresse par la forme d'une suggestion demandant à penser que le gouvernement de Washington s'attend à obtenir satisfaction d'une façon ou d'une autre, au sujet de l'échouage dans laquelle des matelots du BALTIMORE ont été tués et blessés. C'est un avis amical, donné d'après des instructions reçues directement du département d'Etat à Washington, que les Etats-Unis demandent des explications immédiates, sur toute l'affaire et réparation pour le mal qui a été fait.

En vertu des instructions qui lui ont été envoyées de Washington, M. Egan a remis à la suite d'une enquête, à laquelle il s'est livré lui-même et de celle faite par le capitaine Schley, du BALTIMORE. En remettant cet exposé à la suite, M. Egan a exprimé en termes très clairs les sentiments d'indignation qu'il éprouvait au département d'Etat à Washington au sujet de cette affaire, et après avoir résumé brièvement les faits, le ministre a informé les membres de la Junte que, à son nom des Etats-Unis, il demandait réparation de l'insulte et des vies de fait résultant de l'échouage de Valparaiso.

La question est de savoir maintenant ce que va faire le gouvernement chilien. D'après les apparences, il ne semble pas douteux que la Junte accordera bientôt la réparation demandée. Mais jusqu'à présent la Junte n'a pas exprimé de regrets, au sujet de l'attaque dirigée contre les matelots américains. Les Chiliens essayent d'expliquer la difficulté, en disant que l'attaque contre les matelots américains et leur emprisonnement n'a été qu'une simple bataille de rue.

La Situation Aujourd'hui

Pressé, d'un côté par le Mail et ses satellites et de l'autre par la compagnie du Pacifique, M. Abbott a refusé de reconnaître les droits de la province de Québec.

Le Mail, brûlant du désir d'établir la suprématie des sectaires et du Pacifique, craignant d'avoir à remplir plus fidèlement ses obligations contractées vis-à-vis de la province française, se reconcentre sur un terrain commun, pour empêcher le premier ministre de permettre au chef de Québec d'avoir son mot à dire dans l'orientation de la politique du gouvernement.

Ces deux grandes influences ont triomphé.

M. Abbott a plié sous leur poids et le chef de Québec, l'hon. M. Chapleau, s'est retiré du cabinet. Le CANADA est en bonne position pour voir ce qui se passe, et tous administrateurs, nous croyons bien, que nous racontons les faits tels qu'ils se déroulent. Nous ne sommes aucunement liés aux partis politiques, nous n'avons à plaire ni aux ministres ni aux chefs de l'opposition par conséquent nous sommes tout à nos lecteurs, qui mettent en nous leur plus grande confiance. Honoré de cette confiance illimitée, nous serions bien ingrat de ne pas nous rendre digne de ce grand honneur. Il nous arrive, comme à tous ceux qui font quelque chose, — de nous tromper; mais nous sommes dans ce cas-là, les premiers à nous rendre à l'évidence. Nous croyons donc pouvoir dire, sans aucun reproche, que notre public a raison de nous accorder sa confiance, à cause de notre franchise, de notre dévouement pour lui et de notre programme clairement énoncé et duquel nous n'avons jamais dévié. Notre indépendance et notre franc parler nous ont naturellement créés des ennemis acharnés, dans le monde politique et dans la presse. On nous voit avec suspicion dans certains quartiers et l'on cherche à nous détruire, en tâchant de jeter du doute sur la sincérité de nos écrits et l'exactitude de nos informations. C'est ce qui est encore arrivé dernièrement. Le 8 octobre, nous annoncions la crise ministérielle et la démission probable de M. Chapleau. Le lendemain, tous les journaux importants, à la dévotion du parti au pouvoir, nous dénonçaient, les ministres se servaient de faux tuyaux tendant à jeter du doute sur la véracité de nos intentions. Le premier ministre lui-même s'en est mêlé. On prétendait que le CANADA n'ayant pas pu pénétrer les secrets du conseil des ministres, donnait par conséquent cours à un canard. C'est ce qu'un journal soi-disant indépendant de cette ville, annonçait en toutes lettres.

Voilà donc, un peu, le ridicule du confrère.

Ce n'était un secret pour personne que M. Chapleau exigeait que la province de Québec fût représentée au conseil des ministres par le titulaire d'un ministère important; non pas autant pour le patronage que pour l'influence à exercer dans la direction du parti et l'orientation de la politique.

Ceci étant connu de tous ceux qui voient et entendent, de même que le remanement ministériel ayant été annoncé comme devant avoir lieu immédiatement après la session; il ne fallait donc pas des yeux de sphinx pour savoir que les conditions de M. Chapleau seraient exigées, et que M. Abbott subissait une forte pression d'autre part, contre les conditions demandées par le chef des conservateurs canadiens-français. Voilà comment il se fait, que nous avons annoncé l'existence d'une crise ministérielle, quand nos confrères sommeillaient. L'attitude de la presse d'Ontario était très facile à comprendre, seulement, nous ne croyions pas que M. Abbott ait cédé aussi aisément à cet inju te mouvement. Inutile pour nous d'insister davantage sur les raisons qui ont provoqué la démission de M. Chapleau. Nos lecteurs savent ce que nous en avons dit, et aussi, que nous nous en sommes vus.

Nous ne pouvons tout louer l'action de M. Chapleau. La revendication des droits de sa province lui incombait. Ne pouvant l'obtenir des hommes présentement au pouvoir, il n'avait qu'une chose à faire: se séparer d'eux.

C'est ce qu'il a fait.

M. Abbott comprendra plus tard et peut-être trop tard pour lui-même; qu'aucun parti ne peut entretenir l'espoir de gouverner à Ottawa, à moins qu'il ne soit disposé d'accorder aux Canadiens-français les mêmes droits et la même liberté dont jouissent toutes les autres nationalités au Canada.

La Politique Etrangere

Le tarif douanier en France

MANOEUVRES AUTOUR DE PARIS

NOUVELLES DE PARFOUT

MANOEUVRES AUTOUR DE PARIS

Paris, 28 oct. — Dimanche matin, à la pointe du jour, ont commencé des manœuvres dont le thème est une attaque de Paris, par une armée ayant son quartier-général à Poissy. Le général Elton est chargé de la défense, qui comporte la mobilisation de la garnison de Paris et la concentration de toutes les troupes disponibles par le chemin de fer de grande vitesse. Le général Saurier, gouverneur de Paris, à la haute direction des opérations. Les forces opposées prendront le contact demain. Ces manœuvres sont suivies par de nombreux officiers français et quelques étrangers.

LE TARIF DOUANIER EN FRANCE

Paris, 28 oct. — Le nouveau tarif douanier pour les produits étrangers, a été publié hier, par suite, on n'aura pas le temps de l'avoir lue, les négociations avec les puissances, avant l'expiration des traités de commerce. Aussi le gouvernement projetait-il à la chambre des députés un projet de loi, ayant pour objet de l'autoriser à établir des relations commerciales avec les pays étrangers pendant l'année 1892. Le tarif minimum sera appliqué à la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Espagne, le Portugal et la Suède, pays avec lesquels les traités de commerce expirent au mois de février, à la condition que ces puissances accordent à la France le minimum de leur tarif douanier. Le tarif minimum sera également accordé à celles des puissances qui jouissent déjà des bénéfices de la clause de la nation la plus favorisée; tels sont la Grande-Bretagne, la Russie, le Mexique et la Turquie. Quant aux Etats-Unis, l'Italie et la Roumanie, se reportent au tarif maximum. Le gouvernement français demandera aux puissances de remonter en vigueur, pendant l'année 1892, les traités relatifs à la navigation, aux marques de fabrique, etc.

Les renseignements recueillis sur la discussion, au sein de la commission des douanes, au sujet de la proposition de loi ayant pour objet de lever l'interdit qui frappe les salins américains, indiquent que les sénateurs opposés à cette mesure ont d'abord demandé l'établissement d'un droit de 35 francs par cent kilos pour remplacer l'interdit, présentant ce chiffre équivalent à peu près au droit qui frappe le porc séché en Amérique sous le régime du bill McKinley. Cette proposition ayant été rejetée, les sénateurs de l'opposition ont réclamé un droit de 20 francs par cent kilos; après une longue discussion, cette proposition a également été rejetée. On est enfin tombé d'accord sur le taux de 25 francs par cent kilos, et les opposants pensent qu'on ne devrait pas descendre au-dessous du taux fixé par l'Allemagne. Mais le gouvernement demandera au sénat de fixer le droit à 20 francs par cent kilos, tel que le projet de loi de la chambre des députés. Il est probable que le sénat adoptera finalement le taux proposé par le gouvernement.

Dans une conversation qu'il a eue avec le représentant de la Presse associée, M. Deceuninck, sénateur, a dit que les raisons d'hygiène qui s'opposent à l'entrée du porc américain en France ayant disparu, la proposition de loi levant l'interdit avait de grandes chances d'être votée par le sénat.

Quant à moi, a ajouté M. Deceuninck, je suis convaincu que l'état du porc américain s'est amélioré.

M. Leroy-Beaulieu, l'économiste bien connu et le président de la société des producteurs de vins, a publié dans l'ECONOMISTE FRANÇAIS un article dans lequel il soutient que le sénat n'a pas, constitutionnellement, le droit d'augmenter les taxes ou tarifs douaniers fixés par la chambre des députés. Du moment que le sénat ne peut pas créer de nouveaux impôts, M. Leroy-Beaulieu prétend qu'il ne peut pas, par un vote, augmenter les droits de douane, bien qu'il puisse les diminuer. Si l'on soulevait cette question des droits constitutionnels du sénat, il en résulterait certainement un conflit entre les deux chambres, et le vote du tarif douanier en sera retardé.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Paris, 28 oct. — A l'achèvement des députés, M. Deloncle, républicain des Basses-Alpes, a interpellé le ministre et lui a demandé d'expliquer sa politique à l'égard de l'Egypte, la position qu'il avait prise vis-à-vis du Maroc dans la question du Tonkin, et les prétendues intrigues anglaises sur la frontière du Tonkin.

M. DeWafosse, député bonapartiste du Calvados, a demandé également au ministre des explications au sujet des relations entre la France et l'Italie. Il a blâmé le gouvernement d'avoir pris par recensement à Nice aux fêtes de l'honneur de Garibaldi, de ne pas avoir protégé les pèlerins français à Rome et d'avoir intenté des poursuites tant en Italie qu'en France, à l'égard de M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a répondu à ces interpellations. Il a dit à la Chambre que le gouvernement marocain avait été informé que la France ne sollicitait aucune intervention au Touat, cette région se trouvant évidemment dans la zone d'influence française. Au sujet de l'Egypte, M. Ribot a déclaré que la France n'avait renoncé à aucun de ses anciens droits, et que des événements récents tendaient à augmenter l'influence française dans ce pays.

Le rapprochement entre la Russie et la France, a dit M. Ribot, n'est personne; c'est simplement la conséquence de vieilles sympathies et d'une communauté d'intérêts, et ce rapprochement forme une nouvelle garantie de paix.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré que, la participation du gouvernement aux fêtes de Nice, s'expliquait par ce fait qu'on y célébrait la mémoire d'un homme qui avait combattu pour la France. Quant aux incidents qui se sont produits à Rome, lors des pèlerinages français, M. Ribot a dit que l'agitation occasionnée en Italie par ces incidents était tout à fait hors de proportion, avec les motifs qu'avaient pu commettre les pèlerins pendant leur séjour en Italie. Ces incidents ayant une portée internationale, le gouvernement s'est cru obligé d'adresser une circulaire aux évêques de France pour les inviter à faire cesser ces pèlerinages, et le pape lui-même a déclaré que le gouvernement avait eu raison de prendre cette mesure. Personne ne niera, a ajouté M. Ribot, que les évêques doivent déférer à l'avis du gouvernement. En outre, le gouvernement n'a pas caché à l'Italie son mécontentement de voir la manifestation contre les pèlerins suivie d'attaques contre la France, et à la suite de ces représentations, l'Italie a exprimé les regrets que lui causaient ces incidents.

Les déclarations du ministre des affaires étrangères ont été accueillies par des applaudissements, particulièrement accentués sur les bancs de la gauche.

AMÉRIQUE

Nouvelles de Montréal

Montréal, 27 oct. — M. Robillard, le surintendant de nos chars urbains, est arrivé ce matin d'un voyage d'Ottawa où il a fonctionné le nouveau trolley électrique. M. Robillard dit qu'il est revenu avec la conviction solide que ce genre de locomotion est impossible en hiver à Montréal pour plusieurs raisons, et d'ailleurs, parce que le moindre tonneau de neige sur la voie fera glisser les roues sur les rails. Pour faire courir un char électrique à Montréal pendant l'hiver, il faudrait verser du sable constamment sur les rails.

Cette après-midi, M. Anger, Leclair et Chiffre, associés, ont inscrit au palais de justice de Montréal une action de \$215,000, contre le journal le GLOBE de Toronto.

Le GLOBE a publié à deux reprises que le secrétaire d'Etat avait offert aux libéraux de traîner son parti, durant les dernières élections générales, et de former une alliance avec les libéraux.

M. Chapleau lui-même a poursuivi pour l'obliger à se rétracter.

Le procès aura lieu à Montréal, où le Globe est la plus grande nombre de personnes.

M. A. L. Desautels, marchand de farine de la rue Saint-Paul, a donné ce matin instruction à son avocat, M. O. Poland, d'intenter des poursuites contre le Frère Ambrósio, de la communauté du Mont-St-Louis et contre la communauté elle-même.

M. Desautels intente ces poursuites au sujet de certaines corrections excessives, qui auraient été infligées par le Frère Ambrósio à ses deux enfants, Armand et Raoul, âgés respectivement de 10 et de 13 ans.

L'avocat de M. Desautels dit que le plus jeune des deux enfants a des blessures, qui ont obligé son père à le mettre sous le soin d'un médecin.

Ce matin, M. Abbott, avocat, a intenté une poursuite de \$300 contre le Club National de Montréal. Il s'agit d'un compte de banque.

Lorsque la Société Royale est venue à Montréal, le mois dernier, le conseil de ville a voté \$2,000 pour sa réception. M. l'échevin Roland, président du comité des finances, a été très surpris de recevoir un chèque de \$61.19, montant qui n'a pas été déposé pour cette réception.

Une poursuite au criminel a été intentée, ce matin, par M. J. B. Mosier, rédacteur du PRIX COURANT, contre les propriétaires du MONITEUR DE COMMERCE. Dans sa déposition, il demande se plaignant d'un article à son adresse, qui a paru dans le MONITEUR vers le 12 courant.

Le STAR vient de publier une entrevue avec l'honorable M. Mercier conçue en ces termes: "La meilleure explication de la présente situation, avec tous ses doutes et ses probabilités, et toutes ses incertitudes sur ce qui peut en provenir et sur les nouvelles surprises que l'avenir peut nous réserver, est probablement contenue dans ce que nous pouvons le plus appeler la cassette que l'entrevue officielle qu'un correspondant du STAR a eu ce matin avec l'honorable M. Mercier, dans le sanctus sanctorum de ce dernier, aux bûches du Parlement. C'est la première fois que M. Mercier parle pour la publicité durant la Commission. M. Mercier paraît être en excellente santé et jour de ses idées; il est engagé à si gner des lettres.

Le premier sujet traité a été la renouveau de résignation de l'hon. M. Ch. Langlois. Quand M. Mercier fut interrogé à ce sujet, il répondit: "Je crois qu'il y a beaucoup de vraies dans cette renouveau. Je crois que M. Langlois lui-même est convaincu qu'il n'a fait rien de mal, mais je crois aussi qu'il considère sérieusement l'opportunité de résigner. La principale question, cependant, est de savoir s'il résignera et si ce sera sa résignation ou non. Comme je l'ai compris, M. Langlois demandera demain la permission de dire ce qu'il en pense."

Il n'a pas été question de l'article de l'ÉLECTEUR et de la probabilité d'élections générales, mais M. Mercier parla de lui-même de la possibilité du renvoi de son cabinet.

La presse tout, dit M. Mercier, annonce des élections générales pour un mois ou environ, en un mois d'août ou septembre est amplement suffisant pour moi. Cependant il semble que nous pourrions avoir différé des élections générales d'ici là, vu que la législature doit être convoquée, avant le vingt-neuf décembre. Je crois difficilement qu'ils osent convoquer les chambres, car dans ce cas-là il y rencontrerait certainement une difficulté.

Le reporter demandant une plus ample explication de cette théorie, M. Mercier dit: "J'ai présentement une majorité de 24 voix. Or en supposant que j'en perde quatre — ce que je ne crois pas, mais ce que les conservateurs réclament — il me restera encore une majorité de 16 voix — laquelle, ajoutée au vote de l'Ontario, est amplement suffisante."

Parlant de la possibilité du renvoi de son cabinet, le premier ministre dit qu'il y a suffisamment de temps pour l'élection des nouveaux ministres à être nommé, et qu'aujourd'hui, il croit que M. DeBoucherville serait premier et que M. Angers serait appelé à Ottawa pour être remplacé à Spencer

Wood par Sir Adolphe Caron, car, dans son opinion, il lui semble presque impossible pour le gouvernement d'Ottawa de donner cette position à Sir Hector Langevin sous les circonstances.

Lorsque le reporter a demandé à M. Mercier, s'il aurait quelque objection à dire s'il s'attendait au renvoi de son cabinet, le premier ministre a répondu: "Je ne vois pas qu'on puisse me renvoyer, s'il n'y a rien de plus à proposer contre aucun de mes ministres, excepté la seule bienveillante interpellation que l'on peut adresser à ce qui concerne l'honorable Charles Langlois."

Parlant de ses rapports avec l'affaire de la Baie des Chaleurs, il dit qu'il espère donner son témoignage mercredi, et il ajoute: "J'ai beaucoup souffert de ce silence, mais je crois que c'était la meilleure ligne de conduite à suivre, et je suis content maintenant de l'avoir évité."

Il parle aussi des particularités de la situation, des causes qui ont empêché la continuation de certains travaux publics, mais par ce qu'il n'y avait pas d'argent, mais par ce que, constitutionnellement parlant, le gouvernement s'est trouvé empêché de faire certains paiements qui ont été dus pendant les derniers jours de son administration.

Un sujet de sa santé, qui, d'après les apparences, est excellent, mais que les journaux de l'opposition ont toujours représenté comme constamment mauvaise, il dit: "Je suis présentement dans le meilleur état de santé possible, le fait est prouvé, je crois par mon assiduité à suivre les séances de la Commission."

Nouvelles de Québec

Québec, 27 oct. — On annonce qu'une jeune fille des environs, mademoiselle Sarah Anne Moore, de la Petite Rivière, vient d'hériter d'une petite fortune de \$15,000. Mlle Moore était fiancée à un jeune homme de Montréal, M. Frank Smith, décédé à Boston en juillet 1890. Avant de mourir, M. Smith fit un testament léguant tous ses biens à sa fiancée avec usufruct à sa mère. Mlle Moore est décédée il y a quelques mois et Mlle Moore hérite en conséquence des biens de M. Frank Smith.

L'honorable juge Cimon a épousé ce matin à la basilique, Mlle Stella Langevin, seconde fille de Sir Hector Langevin. La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Langevin, archevêque de Lévis et oncle de la mariée.

—Samedi jugement a été prononcé par M. le juge Casault, dans la cause de Ross vs McGreevy.

Le demandeur a obtenu jugement contre l'hon. Thomas McGreevy pour \$21,700 et intérêts sur \$21,494,20 du 20 janvier 1891, et sur balance du 25 septembre 1891 et dépens sur demande principale seulement.

—Hier matin la neige couvrait les rues de Québec de "son blanc manteau". Mais ces toiles immaculées n'ont pas vécu longtemps à six carreaux du grand jour.

ECHÉC À LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

Une dépêche de Sioux Falls (Dakota du Sud) annonce que le grand jury fédéral allouant en cette ville vient de déclarer d'accusation les directeurs et administrateurs de la loterie de la Louisiane, pour violation de la loi sur les loteries, votée l'hiver dernier par le congrès, en expédiant par la poste des documents relatifs à cette loterie. Le grand jury du Dakota du sud a été saisi de l'affaire, au moyen de dépositions faites sous serment et par écrit; il les a étendues longuement et dans le plus grand secret, et a déclaré d'accusation onze personnes, entre autres le général Beauregard, M. Conrad, président de la loterie de la Louisiane, et Horner, ses deux, contre chacun desquels sont relevés dix-huit chefs d'accusation. Le marshal des Etats-Unis et ses aides sont partis le même soir de Sioux Falls pour la Nouvelle-Orléans où ils vont arrêter le président, le vice-président, le secrétaire et les administrateurs de la loterie. Le gouvernement fédéral s'est adressé au grand jury du Dakota du sud après avoir échoué, par ailleurs, auprès des grands jurés de plusieurs autres Etats. Dans le cas où ils seraient déclarés coupables, les directeurs et administrateurs de la loterie de la Louisiane peuvent être condamnés à cinq ans de prison et \$5,000 d'amende, maximum de la peine.

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES!

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS. Diplôme Accordé à l'Exposition Centrale Canadienne.

Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU. Ce Magasin de

FOURRURES.

Ces Canotches méritent d'être vus. Les personnes dont la taille se trouve dans les mesures suivantes, peuvent être servies à souhait.

2 de 38 Pouces, 4 de 40 Pouces, 6 de 42 Pouces, 4 de 44 Pouces, 3 de 46 Pouces.

R. J. DEVLIN.

VINS LIQUEURS SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO

97 Rue Rideau.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remèdes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS.

ALLES!

McCarthy's Toronto B. & M. Co's Dominion. Carling's Ont. B. & M. Co's. Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

ISLAND HOME Stock Farm, Grosse Ile, Wayne Co., Mich. AGRICULTURE & FARMING, PROPRIETAIRES.

Importé

Percheron Horses

All stock selected from the best of Ohio and Michigan, established reputation and registered in Canada and American stud books.

ISLAND HOME

Beautifully situated at the foot of Grand River, the Detroit River, the advice below the City, is accessible by railroad and steam, and is a desirable place for the location of any business. Building and an acre will be sold for \$10,000.00. For particulars, apply to the Proprietors, ISLAND HOME, Grosse Ile, Mich.

—Samedi jugement a été prononcé par M. le juge Casault, dans la cause de Ross vs McGreevy.

Le demandeur a obtenu jugement contre l'hon. Thomas McGreevy pour \$21,700 et intérêts sur \$21,494,20 du 20 janvier 1891, et sur balance du 25 septembre 1891 et dépens sur demande principale seulement.

—Hier matin la neige couvrait les rues de Québec de "son blanc manteau". Mais ces toiles immaculées n'ont pas vécu longtemps à six carreaux du grand jour.

ECHÉC À LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

Une dépêche de Sioux Falls (Dakota du Sud) annonce que le grand jury fédéral allouant en cette ville vient de déclarer d'accusation les directeurs et administrateurs de la loterie de la Louisiane, pour violation de la loi sur les loteries, votée l'hiver dernier par le congrès, en expédiant par la poste des documents relatifs à cette loterie. Le grand jury du Dakota du sud a été saisi de l'affaire, au moyen de dépositions faites sous serment et par écrit; il les a étendues longuement et dans le plus grand secret, et a déclaré d'accusation onze personnes, entre autres le général Beauregard, M. Conrad, président de la loterie de la Louisiane, et Horner, ses deux, contre chacun desquels sont relevés dix-huit chefs d'accusation. Le marshal des Etats-Unis et ses aides sont partis le même soir de Sioux Falls pour la Nouvelle-Orléans où ils vont arrêter le président, le vice-président, le secrétaire et les administrateurs de la loterie. Le gouvernement fédéral s'est adressé au grand jury du Dakota du sud après avoir échoué, par ailleurs, auprès des grands jurés de plusieurs autres Etats. Dans le cas où ils seraient déclarés coupables, les directeurs et administrateurs de la loterie de la Louisiane peuvent être condamnés à cinq ans de prison et \$5,000 d'amende, maximum de la peine.

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES!

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS. Diplôme Accordé à l'Exposition Centrale Canadienne.

Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU. Ce Magasin de

FOURRURES.

Ces Canotches méritent d'être vus. Les personnes dont la taille se trouve dans les mesures suivantes, peuvent être servies à souhait.

2 de 38 Pouces, 4 de 40 Pouces, 6 de 42 Pouces, 4 de 44 Pouces, 3 de 46 Pouces.

R. J. DEVLIN.

VINS LIQUEURS SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO

97 Rue Rideau.

Pharmacie Rideau.

Parfums Elegants.

Remèdes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE.

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS.

ALLES!

McCarthy's Toronto B. & M. Co's Dominion. Carling's Ont. B. & M. Co's. Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

ISLAND

Electricité.

WARNOCK.

COLONIAL

CRE

UD BROS.

EAU & SPARKS

Atlantic.

Service Rapide

Plus Courte et la

us Rapide.

29 Juin 1891.

THÉATRE DE LA GARE DE LA

EXPRESS DE MONTREAL

EXPRESS DE BOSTON

TAPIS!

THOMAS LIGGETT

66 & 68 Rue Sparks.

23cts. 39cts. 29cts. 44cts. 31cts. 47cts. 52cts. 68cts. 59cts. 74cts. 63cts. 82cts.

Tapis de Laine, Tapis de Velours, Tapis de Bruxelles, Tapis Carres Artistiques, Toiles Cirées, Rugs

Nattes et Paillassons Cocoa.

Thos. Liggett.

Exposition Terminée

312, 314, 316 & 318 Rue Wellington.

FAITS DIVERS.

DEUX EXECUTIONS. Un assassin du nom d'Adelbert Goben...

MANQUE DE FORCES

LE FER BRAVAIS. CHLOROSE. ANEMIE. DÉBILITÉ. ÉPUISEMENT.

MUNN & CO PATENTS

Scientific American Agency. A pamphlet of information and...

La Commission Royale

ENQUETE "BAIE DES CHALEURS"

SEANCE DU 24 OCTOBRE. M. PACAUD continué, samedi matin...

SEULES PREDICTIONS POUR 1892. Les almanachs arrivés et cela n'est pas...

CONSTRUCTION DE NOUVELLES ECOLES. Une assemblée spéciale du bureau des...

REVOLUTION. Photographie S AU GRAND MARCHE

JARVIS STUDIO. 141 Rue Sparks 141

Librairie Française d'Ottawa.

VENTE A BON MARCHÉ. montres, pendules, de bijouterie et d'argenterie

JOS. E. TREMBLAY & CIE. 113 RUE RIDEAU

CAPITAL STEAM LAUNDRY. 100 Rue Rideau 100

L. BELANGER. 577, Grande

E. J. LEDAIN. GERANT DU Oak Hall, 332 Rue Wellington.

PEINTURES. Préparées.

W. HOWE. Fabricant de Peintures. OTTAWA

A. C. LAROSE. Comptable, Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT).

121 Rue Rideau. TELEPHONE 189.

Sept charpentiers, employés par l'échevin

CONSTRUCTION DE NOUVELLES ECOLES. Une assemblée spéciale du bureau des...

COUR DE CHANCELLERIE. Son Honneur le chancelier Boyd a pris...

UNE BONNE CAPTURE. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

LA SÉRIE DES CRIMES DIABOLIQUES. Le Clark accusé d'être l'auteur, a commencé...

COMITÉ CIVIQUE DES MARCHÉS. Le comité civique des Marchés s'est réuni...

LE CHEVIN JOHNSTONE. Le chevin Johnstone demande si le contrat...

INSPECTEUR RÉPOND QU'IL. L'inspecteur répond qu'il...

UN DÉPÊCHE DE WILMINGTON. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

LA SÉRIE DES CRIMES DIABOLIQUES. Le Clark accusé d'être l'auteur, a commencé...

COMITÉ CIVIQUE DES MARCHÉS. Le comité civique des Marchés s'est réuni...

LE CHEVIN JOHNSTONE. Le chevin Johnstone demande si le contrat...

INSPECTEUR RÉPOND QU'IL. L'inspecteur répond qu'il...

UN DÉPÊCHE DE WILMINGTON. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

LA SÉRIE DES CRIMES DIABOLIQUES. Le Clark accusé d'être l'auteur, a commencé...

COMITÉ CIVIQUE DES MARCHÉS. Le comité civique des Marchés s'est réuni...

LE CHEVIN JOHNSTONE. Le chevin Johnstone demande si le contrat...

INSPECTEUR RÉPOND QU'IL. L'inspecteur répond qu'il...

UN DÉPÊCHE DE WILMINGTON. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

LA SÉRIE DES CRIMES DIABOLIQUES. Le Clark accusé d'être l'auteur, a commencé...

COMITÉ CIVIQUE DES MARCHÉS. Le comité civique des Marchés s'est réuni...

LE CHEVIN JOHNSTONE. Le chevin Johnstone demande si le contrat...

INSPECTEUR RÉPOND QU'IL. L'inspecteur répond qu'il...

UN DÉPÊCHE DE WILMINGTON. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

LA SÉRIE DES CRIMES DIABOLIQUES. Le Clark accusé d'être l'auteur, a commencé...

COMITÉ CIVIQUE DES MARCHÉS. Le comité civique des Marchés s'est réuni...

LE CHEVIN JOHNSTONE. Le chevin Johnstone demande si le contrat...

INSPECTEUR RÉPOND QU'IL. L'inspecteur répond qu'il...

UN DÉPÊCHE DE WILMINGTON. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

Sept charpentiers, employés par l'échevin

CONSTRUCTION DE NOUVELLES ECOLES. Une assemblée spéciale du bureau des...

COUR DE CHANCELLERIE. Son Honneur le chancelier Boyd a pris...

UNE BONNE CAPTURE. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

LA SÉRIE DES CRIMES DIABOLIQUES. Le Clark accusé d'être l'auteur, a commencé...

COMITÉ CIVIQUE DES MARCHÉS. Le comité civique des Marchés s'est réuni...

LE CHEVIN JOHNSTONE. Le chevin Johnstone demande si le contrat...

INSPECTEUR RÉPOND QU'IL. L'inspecteur répond qu'il...

UN DÉPÊCHE DE WILMINGTON. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

LA SÉRIE DES CRIMES DIABOLIQUES. Le Clark accusé d'être l'auteur, a commencé...

COMITÉ CIVIQUE DES MARCHÉS. Le comité civique des Marchés s'est réuni...

LE CHEVIN JOHNSTONE. Le chevin Johnstone demande si le contrat...

INSPECTEUR RÉPOND QU'IL. L'inspecteur répond qu'il...

UN DÉPÊCHE DE WILMINGTON. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

LA SÉRIE DES CRIMES DIABOLIQUES. Le Clark accusé d'être l'auteur, a commencé...

COMITÉ CIVIQUE DES MARCHÉS. Le comité civique des Marchés s'est réuni...

LE CHEVIN JOHNSTONE. Le chevin Johnstone demande si le contrat...

INSPECTEUR RÉPOND QU'IL. L'inspecteur répond qu'il...

UN DÉPÊCHE DE WILMINGTON. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

LA SÉRIE DES CRIMES DIABOLIQUES. Le Clark accusé d'être l'auteur, a commencé...

COMITÉ CIVIQUE DES MARCHÉS. Le comité civique des Marchés s'est réuni...

LE CHEVIN JOHNSTONE. Le chevin Johnstone demande si le contrat...

INSPECTEUR RÉPOND QU'IL. L'inspecteur répond qu'il...

UN DÉPÊCHE DE WILMINGTON. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

LA SÉRIE DES CRIMES DIABOLIQUES. Le Clark accusé d'être l'auteur, a commencé...

COMITÉ CIVIQUE DES MARCHÉS. Le comité civique des Marchés s'est réuni...

LE CHEVIN JOHNSTONE. Le chevin Johnstone demande si le contrat...

INSPECTEUR RÉPOND QU'IL. L'inspecteur répond qu'il...

UN DÉPÊCHE DE WILMINGTON. Une dépêche de Wilmington (Delaware)...

PETITE GAZETTE

AVIS Felix Landry n'est nullement autorisé de collecter de l'argent pour moi, ou de faire aucune transaction.

UNE DEMANDE. Un bon agent voyager pour le commerce de ville, Emploi constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles approuvés.

LE SEDLITZ, CH. CHANTEAUD, est le préparateur le plus efficace contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc.

AVIS AUX MÈRES. Le "Sirop Calmant" de Mme Winslow est le remède le plus efficace pour les enfants.

REVOLUTION. Photographie S AU GRAND MARCHE

JARVIS STUDIO. 141 Rue Sparks 141

Librairie Française d'Ottawa.

VENTE A BON MARCHÉ. montres, pendules, de bijouterie et d'argenterie

JOS. E. TREMBLAY & CIE. 113 RUE RIDEAU

CAPITAL STEAM LAUNDRY. 100 Rue Rideau 100

L. BELANGER. 577, Grande

E. J. LEDAIN. GERANT DU Oak Hall, 332 Rue Wellington.

PEINTURES. Préparées.

W. HOWE. Fabricant de Peintures. OTTAWA

A. C. LAROSE. Comptable, Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT).

121 Rue Rideau. TELEPHONE 189.

PETITE GAZETTE

AVIS Felix Landry n'est nullement autorisé de collecter de l'argent pour moi, ou de faire aucune transaction.

UNE DEMANDE. Un bon agent voyager pour le commerce de ville, Emploi constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles approuvés.

LE SEDLITZ, CH. CHANTEAUD, est le préparateur le plus efficace contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc.

AVIS AUX MÈRES. Le "Sirop Calmant" de Mme Winslow est le remède le plus efficace pour les enfants.

REVOLUTION. Photographie S AU GRAND MARCHE

JARVIS STUDIO. 141 Rue Sparks 141

Librairie Française d'Ottawa.

VENTE A BON MARCHÉ. montres, pendules, de bijouterie et d'argenterie

JOS. E. TREMBLAY & CIE. 113 RUE RIDEAU

CAPITAL STEAM LAUNDRY. 100 Rue Rideau 100

L. BELANGER. 577, Grande

E. J. LEDAIN. GERANT DU Oak Hall, 332 Rue Wellington.

PEINTURES. Préparées.

W. HOWE. Fabricant de Peintures. OTTAWA

A. C. LAROSE. Comptable, Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT).

121 Rue Rideau. TELEPHONE 189.

Cartes Professionnelles

H. CHATELAIN.

Avocat, Notaire, Etc. 569 RUE SUSSEX - OTTAWA

E. M. Lambert, M.D.C.M.

COIN DES RUES ST. PATRICE ET CUMBERLAND.

GEO. McLAURIN, L.L.B.

Avocat, Etc. BUREAU: 19 RUE ELGIN, OTTAWA

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Notaires. BLOC EGAN, RUE SPARKS

J. W. W. WARD

AVOCAT ETC. 31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

JGARA, MacTAVISH & WYLD

Avocats, Solliciteurs, Notaires. Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.

M. J. GORMAN, L.L.B.

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc. Carleton Chambers, 74 Rue Sparks

Christian & Cie

Commerçants de Granon. BASSIN DU CANAL

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

DR. WASHINGTON

Gradué en 1872, à l'Université Victoria, avec honneurs, a subi avec succès les examens du Collège des Docteurs et Chirurgiens, Ont.

C. LEVEQUE,

ENCANTEUR. Salle d'Ecan: Marche By.

"Tabac Baby"

TABAC CANADIEN. EDOUARD CARRIERE, 145-Rue Rideau-145 OTTAWA.

CHARBON. ENTREPOT DE MEUBLES

Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. Mes Grilles et Tamis. O'Reilly & Heney

ST. LAWRENCE HOTEL. RIMOUSKI, P. Q. Offrant aux touristes le confort de la vie en famille...

HOTEL SAINT LOUIS 43-45 Rue YORK, OTTAWA. Cet Hôtel situé au centre de la cité...

ISRAEL MOREAU, (Du Montreal House, rue Queen Ouest.) PROPRIETAIRE.

GRANDE REDUCTION Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS. I. F. BELANGER 159 Rue Bank

AUX Constructeurs et Entrepreneurs. Nous manufacturons les toitures, les toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques...

MANQUE DE FORCES ANEMIE CHLOROSE LE FER BRAVAIS

FEUILLETON du CANADA LE Devoement d'un Pretre Par PIERRE SALES

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES! MEUBLES! Nouveaux et a Grand Marche

Harris & Campbell. AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A CHER DANS TOUTS LES GENRES ET TOUS LES PRIX.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL, Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

Solution d'Antipyrine de TROUETTE

BRYSON, GRAHAM & CIE.

Musee de Marchandises.

COUVERTURES

Il y a Couvertures et Couvertures, bonnes, mauvaises et passables. Mais nous pouvons déclarer qu'un pareil assortiment de Couvertures à celui que l'on trouve au Musée des Marchandises...

Nous sommes à présent prêts; à la tête d'un immense assortiment.

Aujourd'hui nous commençons une grande semaine de Couvertures. Notre assortiment complet de Couvertures est tout entier marqué aux plus bas prix...

Bryson, Graham & Cie. 146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

MORCEAUX A SOUPE! ROTIS DE PORC 7 CENTS PAR LIVRE. 9 CENTS LA LIVRE. Geo. Matthews

COUTURIERES.

Notre Département de Robes et Manneaux est sous l'intelligente direction de Mlle. Munie et Cawes...

SOIES! SOIES! SOIES! Trois Assortiments Speciaux de Soie Pongee.

John Murphy & Cie. 65 et 68 rue Sparks.

GEO. PHILBERT, IMPORTATEUR. Tapisseries & Peintures. COIN DES RUES Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa.

nous touchions à la victoire, que mon père cédait à notre affection? Et il vous tient en si haute estime...

L'amiral dit fermement: —Je le sais. Il a bien fait. —Il a prévu mon père; et moi...

Viviane, pâle comme une morte, parut, fit quelques pas vers son père, puis tomba évanouie. Philippe, qui la suivait, la prit et l'emporta en murmurant: —Pauvre sœur! Pauvre ami!

mon frère. A lieu donc, puisque la fatalité nous sépare! Après cette révélation, je n'ai plus rien à ajouter.

Publié p ABONNEM LE CANA Journal Quotidien Un An en Ville... 12eme. ANNE L'ENCYCL "RERUM NOV III L'ACTION DES SOCIÉTÉS Les Maîtres et les o mêmes peuvent aider rapprochement des de toutes les œuvres prop l'indigence: sociétés matuels, institutions d pour but de secourir leurs veuves, leurs orp de mort, d'accidents ou les patronages d'organ faisant influence sur les adolescents, les p sonnes. Mais dans ce première place appartorations ouvrières, mêmes embrassant à pe les œuvres.